

[Cliquez ici](#)[Groupe BASF](#) [Environnement](#) [Responsible Care](#)[Présentation](#)[Segments et produits](#)[Verbund](#)[Finances](#)[Communiqués de presse](#)[Recherche et Développement](#)[Environnement](#)

Nous soutenons l'initiative volontaire de l'industrie chimique du "Responsible Care" et nous nous engageons ainsi à améliorer continuellement nos performances en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement. Ce code de bonne conduite engage l'ensemble du groupe BASF au niveau mondial et s'applique à nos sites, à nos services et à nos produits. Chaque société de notre groupe est responsable de la mise en oeuvre du concept "Responsible Care". Sa réalisation est contrôlée par des audits mis en place par le directoire.

- BASF considère que la sécurité et la protection de l'homme et de l'environnement sont des objectifs fondamentaux. Pour cette raison, le directoire de BASF a élaboré une charte en matière politique de protection de l'environnement. Ces principes sont révisés régulièrement, permettant ainsi d'intégrer de nouvelles exigences. Les méthodes développées pour appliquer efficacement ces consignes sont fixées par des règles spécifiques à chaque site.
- Par la formation permanente de tous ses collaborateurs, BASF renforce leur sens des responsabilités en matière d'environnement et les sensibilise à détecter les dégradations possibles de l'environnement à cause des produits BASF ou du fonctionnement de ses installations.
- Nous prenons très au sérieux les questions et les réserves que peut avoir le public sur les produits et les activités de BASF et nous y répondons d'une manière constructive.
- Pour protéger nos collaborateurs, nos voisins, nos clients et notre environnement, nous nous engageons à réduire continuellement les dangers et les risques qui pourraient résulter de la production, du stockage, du transport, de la distribution, de l'utilisation et de l'élimination des produits BASF. Dès la phase de développement de nouveaux produits ou de nouveaux procédés de fabrication, nous intégrons les aspects de santé, de sécurité et d'environnement.

- Nous informons nos clients et nos partenaires de manière appropriée sur la sécurité du transport, du stockage, de l'utilisation, de l'exploitation et de l'élimination de nos produits. Si cela s'avère nécessaire, nous mettrons en place des stages de formation.
- Nous approfondissons continuellement nos connaissances sur les effets sur l'homme et sur l'environnement que peuvent avoir nos produits, nos procédés de fabrication et les déchets qui en résultent.
- Passant outre les intérêts économiques, nous nous engageons à restreindre la commercialisation d'un produit ou à arrêter sa production si une évaluation des risques démontrait que cela était nécessaire afin d'éviter un danger pour la santé publique ou pour l'environnement. Nous en informerons le public de manière circonstanciée.
- S'il existe des risques pour la santé ou pour l'environnement dus à notre activité, nous prendrons les mesures nécessaires en collaborant étroitement avec les collectivités et nous informerons immédiatement le public.
- BASF apporte ses connaissances et son expérience à l'élaboration de lois, de décrets et de normes pratiques et efficaces afin de garantir la sécurité de l'homme et de l'environnement.
- Nous soutenons les principes du programme "Responsible Care" et nous encourageons son application. Ceci passe notamment par l'échange de nos connaissances et de nos expériences avec les milieux concernés et intéressés.

[Haut de page](#)